

Communication de rentrée scolaire 2020-2021 - protocole sanitaire

Nous vous informons, à travers ce document, des mesures de sécurité prises au sein de notre établissement scolaire afin de garantir la sécurité de tous. Notre travail de réflexion est centré sur le bien-être de l'élève et de l'équipe éducative.

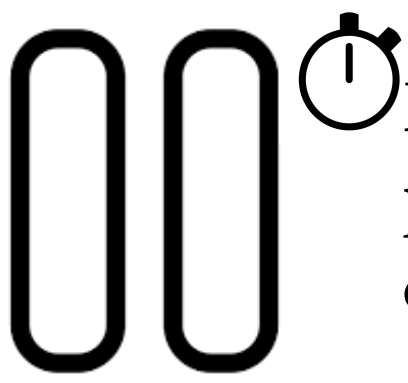
Pour cela :



Port du masque obligatoire en classe et dans le bâtiment.



Chaque classe aura une zone spécifique pour se restaurer.



Des "pauses masques" seront organisées dans les cours durant 3 minutes par élève selon des recommandations précises (les élèves sont distants d'1,5m, l'élève ne parle pas et regarde sa feuille).



Port du masque obligatoire dans la cour de récréation (si distanciation inférieure à 1,5m).

**SAFE
ZONE**

Création d'une zone où les enfants pourront aller en toute sécurité retirer le masque quelques minutes.



En atelier de boulangerie/restauration, les élèves pourront s'aérer quelques minutes (par les fenêtres, en sortant dans la cour, ...). Le port du masque est obligatoire dans les ateliers.



Les fenêtres restent ouvertes en classe pour assurer la bonne oxygénation du local. Prévoyez une tenue adaptée dans ces circonstances.



Un flacon de gel hydroalcoolique sera présent dans chaque classe ainsi qu'à l'entrée et sortie de chaque bâtiment.